

MELANGES PEDAGOGIQUES 1972

LE DISCOURS ORAL

C. BOULANGER, R. ETIENNE

C. HEDDESHEIMER, H. HOLEC

M.S. MULLER, F. ROUSSEL

R. TOWELL, et C. ZOPPIS

C.R.A.P.E.L.

L'opposition "langue écrite" / "langue orale" (1) n'a vraiment commencé à susciter une réflexion approfondie que du jour où l'enseignement des langues s'est proposé pour objectif fondamental l'acquisition non plus d'un outil littéraire, mais d'un outil de communication. Ce recentrage sur la communication fit apparaître la nécessité de distinguer la langue utilisée en communication orale de la langue utilisée en communication écrite.

Toutefois le concept de "langue orale", pas plus que celui de "langue écrite", n'a reçu jusqu'ici de définition suffisamment explicite pour permettre de distinguer dans tous les cas entre la "langue" que l'on parle et la "langue" que l'on écrit. Aussi le problème subsiste-t-il de déterminer des critères adéquats susceptibles de servir de fondement à une telle définition. C'est autour de cette préoccupation que s'est organisée notre recherche.

Après avoir examiné la valeur des diverses définitions qui sous-tendent l'enseignement actuel de la "langue orale", et proposé une nouvelle définition, nous concluons par un aperçu des directions dans lesquelles pourraient s'orienter les recherches futures.

(1) Nous conservons provisoirement cette terminologie courante. Nous justifierons plus loin le terme de "discours", qui nous semble plus exact.

I. VALEUR DES CONCEPTIONS COURANTES.

1 - Conceptions courantes :

L'enseignement actuel repose sur un certain nombre de conceptions intuitives de la "langue orale" qui, à l'analyse, se révèlent fondées sur une ou plusieurs des définitions suivantes.

a) Définition par le canal :

La "langue orale" se distingue de la "langue écrite" uniquement par le canal de transmission : à la production graphique et la réception visuelle de l'écrit s'opposent la production vocale et la réception auditive de l'oral.

b) Définition par la situation et le thème :

La "langue orale" est celle que l'on utilise dans les situations de la vie courante (dans la rue, dans les magasins, etc...) lorsque la conversation porte sur des sujets quotidiens (le temps, les vacances, etc...).

C'est typiquement la définition sous-jacente aux expressions telles que "langue de la conversation courante", etc...

c) Définition par les caractéristiques formelles du texte :

La "langue orale" se distingue de la "langue écrite" par son caractère "relâché", laxisme que l'on retrouve à la fois au niveau morpho-syntaxique et au niveau de l'organisation du contenu : le texte de "langue orale" présente moins de phrases complexes, davantage de constructions incomplètes, des répétitions, des hésitations, et le contenu en est souvent très diffus.

Lorsque certains utilisent l'expression "langue parlée", c'est généralement à ces diverses caractéristiques qu'ils se réfèrent.

2 - Limites de ces définitions :

Dans quelle mesure ces diverses définitions sont-elles satisfaisantes ?

a) Si la définition par le canal permet de distinguer la communication orale de la communication écrite, offre-t-elle en fait un

critère de distinction entre "langue orale" et "langue écrite" ? Prenons l'exemple d'une page de roman : cette page peut être lue à haute voix ou silencieusement. Si l'on adopte la définition par le canal, il faudra parler de "langue orale" dans le premier cas (lecture à voix haute), de "langue écrite" dans le second et qualifier le même texte successivement de texte oral et de texte écrit.

Une telle définition réduit en fait la différence entre "langue orale" et "langue écrite" au seul aspect phonique ou graphique du texte, puisque aux autres niveaux celui-ci ne subit pas de modifications.
Remarque : sur le plan pédagogique, ceci conduit souvent à enseigner la phonétique avec l'illusion qu'on enseigne la "langue orale".

b) La définition par la situation et le thème, quant à elle, repose sur des notions subjectives qui ne peuvent constituer des critères suffisamment rigoureux : qu'est-ce qu'une "situation de la vie courante" ? Qu'est-ce qu'un "sujet quotidien" ? Deux spécialistes d'endocrinologie débattant de leurs problèmes de glandes à la terrasse d'un café s'entretiennent-ils d'un "sujet quotidien" dans une "situation de la vie courante" ? Où se situe la limite entre le quotidien et le non quotidien, entre le courant et l'exceptionnel ?

D'autre part, quand bien même cette limite pourrait être objectivement établie, ces critères ne seraient ni nécessaires ni suffisants pour distinguer la "langue orale" de la "langue écrite" : il existe en effet des thèmes et des situations communs aux deux types de langue (un directeur peut transmettre ses instructions de vive voix ou par note de service).

c) De la même manière, les caractéristiques formelles du texte ne peuvent être retenues comme critère de différenciation entre "langue orale" et "langue écrite". D'une part, le "relâchement" dans la morphosyntaxe et dans l'organisation du contenu peut fort bien se rencontrer à l'écrit (que l'on songe, par exemple, à une lettre écrite hâtivement à un ami). D'autre part, il n'est pas inhérent à l'oral (ne dit-on pas, parfois, de quelqu'un qu'il "parle comme un livre" ?).

En fait, ce "relâchement" n'est pas lié à la distinction écrit / oral, mais aux différences de niveaux et de registres de langue. (2)

(2) Cf. G. BOURQUIN, "Niveaux, aspects et registres de langue", Remarques à propos de quelques problèmes théoriques et pédagogiques", in Linguistics, 13, 1965, 5-15.

Assimiler la "langue orale" à la "langue parlée" revient par conséquent à tronquer la réalité. La "langue parlée" représente au mieux une fraction seulement de la "langue orale" : "langue orale" à un certain niveau (non cultivé) et dans un certain registre (familier).

Les limites de ces diverses conceptions, que nous venons de mettre en évidence, nous conduisent donc à reprendre le problème ab initio afin de rechercher une définition plus complète et plus adéquate.

II. NOUVELLE DEFINITION

Remarques préliminaires :

1 - La notion d'oral et d'écrit ne peut s'appliquer à la langue proprement dite puisque la langue est le système de signes conventionnels dont on fait l'hypothèse pour rendre compte des réalisations verbales concrètes que l'on peut observer.

Cette notion ne peut s'appliquer en fait qu'à ces réalisations concrètes (il est donc impropre de parler de "langue orale" et de "langue écrite").

2 - La recherche d'une nouvelle définition nous amène en conséquence à réexaminer la notion de "réalisation concrète de la langue".

1. Qu'entend-on par réalisations concrètes de langue ?

La réalisation concrète de la langue consiste en un texte produit en situation.

a) Texte : Le texte est un objet linguistique écrit ou oral, analysable en unités aussi diverses que : lettres, idéogrammes, sons, contours intonatoires, ponctuation, etc...

b) Situation : Il s'agit : - du cadre spatio-temporel

- des interlocuteurs, en eux-mêmes (identité...) et dans leurs relations (relation d'égal à égal, de supérieur à inférieur...).

c) Texte produit en situation : Dire que le texte est produit en situation ne veut pas dire simplement que texte et situation "s'ajoutent",

ou sont dans une simple relation de contenu à contenant, mais que ces deux éléments sont en interaction profonde. Quelques exemples suffiront à montrer l'importance de cette interaction :

- même texte, cadre spatial différent : "quel beau soleil !" dit alors qu'il fait vraiment beau ou qu'il pleut à verse.

- même texte, cadre temporel différent : "il est tard" dit à 21 heures parce que les invités ne sont pas encore arrivés ; dit à 2 heures du matin parce que les invités ne sont toujours pas partis.

- même texte, locuteurs différents : "aimons-nous les uns les autres" dit par un prêtre et par un hippie.

d) Production : La production du texte englobe les phases d'encodage et d'émission.

L'émission peut être orale ou écrite. Ce qui caractérise ces deux types de réalisations, c'est le canal de transmission (acoustique ou optique), qu'il soit envisagé du point de vue de l'émetteur (expression orale ou écrite) ou de celui du récepteur (compréhension orale ou écrite).

L'encodage peut être spontané ou non spontané. "Spontané" ne signifie pas ici "non surveillé", mais "improvisé dans le hic et nunc de la communication". Ceci implique le déroulement concomitant de l'encodage et de la communication, et, partant, l'absence de retour en arrière et d'effacement.

2. Types de réalisations :

a) Les diverses réalisations de la langue peuvent se caractériser par le type de texte, le type de situation, le type de rapports texte/situation ou le type de production. L'analyse détaillée des textes, des situations et de leurs rapports serait une entreprise très difficile, voire impossible à mener à bien dans l'état actuel des connaissances. L'analyse de la production, en revanche, s'avère réalisable et nous permet dès à présent de faire des distinctions d'une grande portée opératoire.

b) Types de production : Quatre grands types de production peuvent être définis :

- productions écrite spontanée : par exemple : expériences

d'écriture automatique ; billets échangés au cours d'une conférence, etc...

- production écrite non spontanée : par exemple : romans, rapports, etc...

- production orale non spontanée : par exemple : théâtre joué à partir d'un script appris, etc...

- production orale spontanée : par exemple : dialogue avec l'épicière, etc...

c) Ces quatre types de production permettent de distinguer deux grands types de réalisations écrites, et deux grands types de réalisations orales de la langue.

3. Nouvelles définitions :

Nous définirons le discours oral (et non la "langue orale", cf. II, remarque préliminaire 1) - comme étant l'ensemble des réalisations dans lesquelles l'encodage est spontané et l'émission est orale.

Nous définirons le discours écrit comme étant l'ensemble des réalisations dans lesquelles l'encodage est non spontané et l'émission est écrite.

Les deux autres types de réalisations, qui ont un rendement très faible dans les situations de communication concrètes, seront considérés comme des variétés "hybrides" du discours oral et du discours écrit.

Remarque : Ce que l'on a coutume de nommer "écrit-oralisé" ne correspond ni à une production écrite non spontanée, ni à une production orale spontanée. C'est un type de réalisation dans lequel une phase d'émission orale succède à une phase de production écrite non spontanée (cf. exemples dans le tableau ci-dessous).

III. TYPES DE DISCOURS

Une analyse cursive de quelques types de discours permettra de concrétiser nos définitions et d'en vérifier la portée opératoire.

Remarque 1 :

Dans le tableau qui suit, les six types de discours analysés représentent des cas particuliers : il existe de multiples sortes de dialogues de théâtre, de soliloques de vieille dame ; certains dialogues de romans sont de simples transcriptions de conversations enregistrées, etc...

Par ailleurs, ce sont des abstractions établies à partir des multiples formes concrètes sous lesquelles ces divers types de discours peuvent apparaître dans la réalité.

De sorte que, par "dialogue de roman", par exemple, nous entendons un certain type de dialogue correspondant à un certain type de roman (cas particulier), et les remarques que nous faisons s'appliquent à l'ensemble de ces dialogues (abstraction). Ainsi une indication telle que "intégration réduite de la situation" concerne uniquement la classe des dialogues envisagés ; et d'autre part, elle s'applique à la classe dans son ensemble et doit par conséquent être relativisée pour chacun des éléments constitutifs de cette classe (l'intégration est plus ou moins réduite selon le cas).

Remarque 2 :

Par "encodage", nous entendons l'ensemble des opérations psycholinguistiques nécessaires à la production d'un message (phase d'émission ou extériorisation exclue). Ces opérations, non encore parfaitement analysées et définies, comprennent l'organisation sémantique du message, la recherche des éléments grammaticaux et lexicaux appropriés, l'adéquation à la situation, etc...

Remarque 3 :

Lorsque nous disons pour le type 5 (radio-bulletin météo) que l'encodage de la lecture est spontané mais que ceci ne concerne que la dimension phonique, nous voulons dire que le segment (la suite des mots) étant donné, seule l'oralisation, c'est-à-dire la transposition des éléments graphiques (lettres, ponctuation, présentation, découpage syntaxique, etc...) en éléments phoniques (phonèmes, intonation, rythme, pauses, etc...) est improvisée.

Il en est de même dans le cas du dialogue de théâtre. Certes, dans le cas où l'acteur aurait parfaitement mémorisé son texte, y compris la diction, la partie spontanée de l'interprétation serait très réduite. Il resterait malgré tout une part de spontanéité liée par exemple à la condition physique de l'acteur, ou aux conditions dans lesquelles se déroule le spectacle (bruits, réactions du public, etc...).

Type de discours	Encodage	Émission	Ecrit/ Oral	Particularités	
				Situation	divers
1. Conversation téléphonique	spontané	vocale	oral	Intégration partielle : l'émetteur et le récepteur n'étant pas en présence visuelle, feedback limité à l'auditif	Les interlocuteurs savent qu'ils sont uniquement entendus.
2. Reportage radio transmis en différé	spontané	vocale	oral	Intégration partielle : absence de feedback de l'auditeur.	Le reporter sait qu'il ne sera entendu que quelques heures plus tard.
3. Soliloque de vieille dame	spontané	vocale	oral	Intégration totale	Discours oral non destiné à un interlocuteur.
4. Dialogue de roman	non spontané	graphique	écrit	Intégration réduite	Distinguer la situation de production du texte par l'auteur et la situation du texte par le personnage. Le dialogue est écrit par l'auteur mais avec l'intention de représenter l'échange oral entre les personnages.
5. Radio : bulletin météo (lect. d'un script)	Script : non spont. Lecture : spontané, ne concerne que la dimension phonétique	graphique	E C R I T O R A L S E	Intégration nulle Intégration réduite	La lecture peut jouer un rôle très important dans la communication : elle peut apparaître voire dénaïter, ou enrichir le texte de départ.
6. Dialogue de Théâtre	Script : non spont. Interprét. spontané (ne concerne que la dimension phonétique)	graphique vocale	E C R I T O R A L S E	Intégration nulle Intégration partielle	Il s'agit d'écrit destiné à un auditeur. L'interprétation n'étant pas une lecture mais une reproduction de texte mémorisé peut laisser une place beaucoup plus importante à des modifications (pauses, hésitations, erreurs, etc...) Acteur présent : rapports texte/locuteur sont plus importants.

IV. DISCOURS ORAL ET COMMUNICATION ORALE

1. Message linguistique et message non linguistique :

Le discours oral tel que nous l'avons défini s'intègre nécessairement dans un acte de communication, communication orale en l'occurrence.

Cette communication orale comporte, outre le message linguistique, un certain nombre de messages non linguistiques, qu'ils soient auditifs, visuels, olfactifs, tactiles ou gustatifs (3).

a) Les différents messages provenant du locuteur peuvent se contredire, se confirmer, se relayer, etc... Exemples :

- un énoncé peut être démenti par le sourire qui l'accompagne ;
- une approbation peut être renforcée par un hochement de tête ;
- un énoncé peut être interrompu, le reste du message étant exprimé par gestes ("passe moi le..." + geste du doigt qui désigne l'objet désiré).

b) Les différents messages provenant de l'interlocuteur (feedback) influent constamment sur la production du texte par le locuteur. Exemples :

- l'énoncé peut être interrompu si l'interlocuteur cesse un moment de prêter attention ;
- l'énoncé reçu avec un sourire sceptique peut être réitéré de manière plus convaincante ;
- etc... etc...

En conséquence, une analyse complète du discours oral requiert

(3) Cf. D. CRYSTAL et R. QUIRK, Systems of Prosodic and Paralinguistic Features in English, Mouton and Co, Janua Linguarum, series minor 39, 1964.

Voir aussi D. CRYSTAL, Prosodic Systems and Intonation in English, Cambridge University Press, 1969.

l'intégration des phénomènes para- et extra-linguistiques pertinents (4).

2. Discours oral et fonctions du langage :

Le discours oral, tout comme le discours écrit, est subordonné à un objectif de communication déterminé. C'est à ces objectifs de communication que l'on fait référence lorsque l'on parle des fonctions du langage (5).

Une analyse détaillée du discours, qu'il soit oral ou écrit, permettra de dégager ces objectifs dans la mesure où elle comprendra une mise en relation des données du texte et de celles de la situation.

Remarque :

En toute probabilité, l'analyse révélera que, dans les conditions typiques de communication orale, certaines fonctions du langage (les fonctions expressive, phatique et persuasive en particulier) se trouvent favorisées.

V. CARACTERISTIQUES DU TEXTE ORAL

1. Généralités

a) Le caractère spontané de l'encodage du texte oral entraîne un certain nombre de conséquences : en particulier, les possibilités de distanciation du locuteur par rapport à son texte se trouvent très réduites. De sorte que le texte oral laisse très largement transparaître les caractéristiques individuelles (psychologiques, physiologiques, sociologiques, etc...) du locuteur. Sa valeur indicielle est beaucoup plus forte que celle du texte écrit.

(4) Cf. R.L. BIRDWHISTELL, "A Kinesic-linguistic Exercise : the Cigarette Scene", in Directions in Sociolinguistics, the Ethnography of Communication, Holt-Rinehart and Winston, 1972, pp. 381-404.

(5) Cf. R. Jakobson, Essais de Linguistique Générale, Argument 14, Les Editions de Minuit, 1913, ch. XI, "Linguistique et poétique". Cf. également, D. ABERCROMBIE, Problems and Principles in Language Study, Longman, 1956.

b) Les textes oraux, comme les textes écrits, peuvent recouvrir tout l'éventail des niveaux et des registres de langue (6) : il y a des textes oraux cultivés-formels, cultivés-informels, non cultivés-familiers, etc...

c) En conclusion, les textes oraux présentent des variations dues tant aux caractéristiques individuelles qu'aux différences de niveaux et de registres. Par conséquent, l'analyse des caractéristiques du texte oral devra être conduite à partir de documents homogènes de ces deux points de vue.

Remarque :

Les considérations qui vont suivre sont d'une portée assez générale. Des études ultérieures viendront préciser les valeurs prises par les différents aspects retenus, en fonction des variations des paramètres mentionnés ci-dessus.

2. Caractéristiques formelles du texte :

a) Phénomènes prosodiques

Il s'agit essentiellement de l'intonation et du rythme (7).

b) Phénomènes paralinguistiques

Vocalisations, qualité de voix, etc... (8)

c) Fragments et propositions mineures

Le texte oral comporte une certaine proportion de fragments ou phrases inachevées et de propositions dites mineures, auxquelles manquent un ou plusieurs éléments de structure (sujet, prédicat, etc...)(9).

(6) Cf. note 2.

(7) Voir, par exemple, M.A.K. HALLIDAY, A Course in Spoken English : Intonation, Oxford University Press, 1970. et D. ABERCROMBIE, Elements of General Phonetics, Edinburgh University Press, 1967.

(8) Cf. D. CRYSTAL, Prosodic Systems and Intonation in English, Cambridge University Press, 1969.

(9) Cf. E. BOWMAN, The Minor and Fragmentary Sentences of a Corpus of Spoken English, Mouton & Co., La Haye, 1966.

d) Pauses

Le texte oral est entrecoupé d'un certain nombre de pauses. Certaines d'entre elles sont inhérentes aux conditions de production du texte (pauses d'hésitation, de respiration, etc...)(10). D'autres sont purement fortuites (exemple : pause nécessaire pour allumer une cigarette).

e) Divers

Le texte oral présente des répétitions, des parenthèses, des substitutions, des accumulations lexicales, des corrections, etc..., qui ont fait l'objet de relevés systématiques dans notre corpus.

f) Caractéristiques sémantiques

Celles-ci tiennent essentiellement au mode d'encodage du texte oral. L'information qu'il apporte est plus ou moins diffuse, plus ou moins précise, plus ou moins complète, et s'organise d'une manière plus ou moins logique.

VI. PROSPECTIVE

1. Expérimentations projetées :

- Influence des faux-départs sur la compréhension orale en langue maternelle et en langue étrangère.
- Influence des défauts de prononciation.
- Importance des éléments paralinguistiques dans la communication (enregistrement dans l'obscurité).
- Variation des niveaux et registres selon l'interlocuteur (surveillé / non surveillé).
- Faculté de prévision en langue maternelle et en langue étrangère : stades et évolution..

(10) Cf. F. GOLDMAN-EISLER, Psycho-linguistics - Experiments in Spontaneous Speech, Academic Press, London & New York, 1968.

2. Recherches à mener :
- Analyse grammaticale : - les temps
 - la substitution
 - les éléments de cohésion du texte
 - la subordination
 - le style indirect
 - Grammaire de la performance : spécificité de la performance orale par rapport à l'écrite.
 - Importance respective de la "grammaire" et du "lexique" dans la communication orale.
 - Rapports entre le verbal et le non verbal.
 - Rapports entre texte et situation. Etude des actes de discours.
 - Perception auditive.
 - Encodage - décodage : unités ; rôle de la mémoire ; universalité des processus.
 - Organisation du contenu.